

## Club inter-régional Sud-Ouest Plans de Paysage

Réunion technique n°7 – 17 janvier 2019 – Toulouse (Haute-Garonne)

### Préambule

Cette septième rencontre du club inter-régional Plan de Paysage sud-ouest prend une nouvelle dimension au travers du recours à la visio-conférence, permettant aux territoires au nord de la Nouvelle-Aquitaine de participer en limitant leurs déplacements. Ainsi, quatre lauréats ont pu rejoindre ce club (Bocage bressuirais, Marennes-Oléron, Pays mellois, PNR de Millevache).

Le programme initial prévoyait deux présentations, un temps d'échanges entre lauréats puis un travail sur un thème identifié comme prioritaire par les participants. Compte tenu des difficultés techniques liées à la visio-conférence et des échanges nourris entre les lauréats, le travail sur la thématique prévue (L'articulation du plan de paysage avec les politiques sectorielles) n'a pas pu se dérouler.

### Éléments de contexte

#### ***Les actualités du club national***

Au titre de l'appel à projet Plan de Paysage 2018, trente-six territoires ont présenté leur candidature, dont dix en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Sur les quinze lauréats, deux le sont en Nouvelle-Aquitaine et un en Occitanie :

- CC Mellois en Poitou
- SM du Pays de l'Agenais
- Commune d'Auzat et Haut-Vicdessos

Un séminaire national, à Paris le 4 décembre 2018, a officialisé ce résultat. Ce séminaire a été l'occasion aussi de conforter l'importance des clubs régionaux qui doivent permettre aux lauréats d'échanger entre eux.

Parmi les nouveautés, un partenariat avec la chaire « Energie et Paysage » de l'ENSP et avec l'ADEME a été défini. Il devrait permettre un soutien technique et financier d'actions de plan de paysage touchant à la transition énergétique.

L'annualisation de l'appel à projet est confirmée et il devrait permettre en 2019 à quinze nouveaux lauréats d'intégrer le club. Cinq plans de paysages supplémentaires seront consacrés à la thématique transition énergétique bénéficieront de l'appel à projet et des mêmes niveaux de subventions, soit 30 k€ par l'ADEME.

#### ***L'accompagnement d'autres territoires***

L'ambition du club sud-ouest, depuis son origine, est d'accueillir d'autres territoires engagés dans un plan de paysage hors appel à projet. Deux intègrent le club, le premier étant représenté par le PNR du Haut-Languedoc qui travaille sur un plan de paysage autour de Minerve et devrait engager en 2019 un plan de paysage autour de la montagne noire et de Saint-Ferréol. Le second maître d'ouvrage est le PNR des Pyrénées Ariégeoises qui a lancé en 2018 un plan de paysage global sur la transition énergétique et climatique sur l'ensemble de son territoire.

# Présentation de démarches de plan de paysage

## ***Bocage bressuirais***

Le bressuirais est un territoire industriel à la campagne. Vaste bocage. Il est confronté à des dynamiques fortes. Une véritable motivation des élus pour réaliser un plan de paysage en parallèle avec le PLUi, ou avec les projets de territoire et/ou touristiques. Un partenariat fort s'est construit avec le territoire voisin du Thouarçais, lui aussi lauréat à l'appel à projet. Un groupe informel autour du paysage s'est constitué pour échanger sur les méthodes et les résultats (comité inter-paysages).

L'équipe de prestataires est pluridisciplinaire et intègre un architecte du patrimoine. Le plan de paysage a été lancé avant l'appel à projet. Le calendrier est resserré. Depuis Novembre, réflexion autour du plan d'actions avec un résultat pour juin 2019.

Quelques temps forts du plan de paysage :

Accent sur le paysage urbain, les centres-bourgs. La question des franges urbaines et des extensions au regard de l'espace agricole.

De nombreuses actions à destination des habitants / étudiants, notamment avec l'organisation d'un workshop (DIDATTICA).--> lien entre workshop et travail du BE. Le workshop a fait l'objet d'un financement leader, le coût de cette action s'est élevé à 15 k€. Un membre du BE fait partie de l'association DIDACTTICA <http://www.didattica-asso.com/rubrique7.html>

Lien concernant l'action : <http://www.didattica-asso.com/article398.html>

Diagnostic par arpentage, permettant d'identifier la diversité des paysages.

Traduction du plan de paysage dans les centres-bourgs au travers d'OAP paysagères.

Les principes directeurs du plan de paysage tournent autour de la constellation du bocage, figurée au travers des bourgs de différentes dimensions. Des fiches ont été produites à l'échelle de chaque centre-bourg, pour décliner les intentions. 7 OQP faisant l'objet d'ateliers.

Coût de l'étude plan de paysage : 88 k€

[Voir la présentation jointe.](#)

## ***Canigó***

Territoire à forte fréquentation ayant justifié depuis plus de 20 ans une démarche « Grand Site de France » avec une logique fonctionnelle liée à la desserte du site. Dimension paysagère occultée. La démarche de requalification des douze portes du site est à l'origine de la réponse à l'appel à projet en 2015. Préalable aussi au renouvellement 2018 du label « Grand Site de France », en intégrant une dimension paysagère.

Opportunité d'instaurer localement une culture du paysage, de partager des enjeux et d'appropriation du territoire (80 communes). Démarche classique de plan de paysage. Spécificités de la démarche en intégrant une immersion de l'équipe projet dans le territoire, l'organisation d'ateliers territoriaux itinérants et la réalisation de deux projets opérationnels.

Malgré des montants d'étude modestes, vrai « effet papillon » de la démarche, intégrant la participation des citoyens dans les démarches de projets (chantiers participatifs). La conduite des projets sur le grand site a aussi été totalement revue.

Le diagnostic a été essentiel, avec deux dimensions pour ce territoire. La force des lointains, du fait des dimensions du massif (pic à 2 800 m) et de son imaginaire et un territoire de proximité vécu. Une ambition aussi de « répartir » la fréquentation sur l'ensemble du territoire, avec notamment six espaces distincts dans le site classé, permettant de déconcentrer cette fréquentation touristique..

L'étude paysagère a permis dans un premier temps, sur les bases des grands ensembles géographiques, de définir le territoire vécu représenté au travers d'un bloc diagramme et de transects. Ce territoire révélé intègre le massif, le piémont, les vallées et les balcons, tous en lien.

Le piémont et les balcons forment l'écrin du grand site. Les projets se réfléchissent à cette échelle.

Grands enjeux identifiés :

- Lutte contre la banalisation des paysages (identité des lieux)
- Maintien des équilibres et dynamiques naturelles
- Organisation de la découverte du territoire.

Plan d'actions :

Définition d'une typologie de sites supports de projets, avec des principes d'aménagements (fiches), à décliner lors du montage opérationnel.

Développement d'un récit autour du paysage. Tout projet est conçu en intégrant une compétence paysage (souvent mandataire). Articulation GSF et GSO (Grand Site Occitanie), avec des financements à la clé et en fonction de critères qualitatifs.

Actions transversales, sur l'organisation du territoire, au travers de la mise en place d'un observatoire en 2021 et par la mise en place d'une charte graphique (matériel local avec marché à bon de commande).

Ce plan de paysage contribue aussi à définir collectivement les projets acceptables au regard de la transition énergétique (éolien et solaire).

L'animation passe par les techniciens du syndicat mixte qui partagent une culture commune autour du paysage avec les partenaires locaux. Déclinaison dans les autres démarches d'aménagement / de planification. Exemple du PLUi de la CC de Conflent.

Le plan de paysage a été la base du renouvellement du label GSF (2018). C'est aussi un outil qui contribue à une convergence des pratiques d'aménagement des différents maîtres d'ouvrage. Il contribue fortement à la cohérence des approches. Il sert aussi d'outil à l'animation au quotidien. Un réseau « d'accompagnateurs » s'est constitué (20 personnes) qui contribue à cette cohérence.

A noter que les représentations graphiques (coupes et bloc-diagramme) constituent des outils essentiels pour la compréhension du fonctionnement du territoire. A l'occasion de ce projet un film a été produit pour montrer l'évolution d'un siècle de tourisme dans cette partie des Pyrénées.

Une des conséquences de cette expérience pose la question de réaliser un plan de paysage préalablement à l'élaboration d'un projet de Grand Site (cf RGSF).

Etude du plan de paysage du Canigó : 40 k€ TTC + missions additionnelles : 2 k€ + 3 k€

Fréquentation du site : 30 000 personnes / an sur le massif

Concertation : 1/3 du temps passé par le BE

[Voir la présentation jointe.](#)

## **Échanges entre territoires**

### ***Agenais***

Territoire (Pays) à compétence ScoT ayant travaillé déjà sur les questions de consommation de foncier. Ambition du plan de paysage de valorisation et d'approche qualitative. Trois entités paysagères. Trois thématiques à développer :

Recherche de cohérence d'aménagement d'infrastructures

Valorisation des entrées de villes d'Agen.

Actuellement en phase de rédaction du cahier des charges de consultation, avec une évaluation du coût d'un plan de paysage, les ressources et compétences à mobiliser (BE), les ressources à mobiliser en interne (animation), l'importance de la concertation (50 %?).

### ***Gorges de l'Hérault***

Territoire couvrant 28 communes. Le coût global du plan de paysage est estimé à 80 k€, y compris mobilisation de l'animation. Le coût des études externalisées était évalué à 55 k€ (prestataire retenu à 52 k€).

Diagnostic du plan de paysage en cours (COTECH de lancement en octobre 2018). Journée officielle de visite des élus sur le territoire. Mobilisation de 3 paysagistes et de deux photographes. Travail collaboratif entre MOA et BE, notamment sur la concertation. Partenariat avec les écoles de paysage envisagé.

La conception du cahier des charges a été longue à mettre en place (1 an). Le MOA a privilégié une équipe réduite pour intervenir. 11 offres remises suite à l'AO. BE CAUDEX (Lyon) retenu mais connaissant bien le territoire.

### ***Pyrénées Vallée des Gaves***

Rédaction du cahier des charges complexe du fait de la mise en œuvre de trois démarches en même temps dévolues à un seul groupement (SCOT, PCAET et plan de paysage). Travail collectif sur ce cahier des charges pendant 6 mois.

Spécificité concernant le plan de paysage avec un PP global et un PP plus spécifique sur Pyrénées - Mont Perdu, financé par le Parc National des Pyrénées. Cinq offres reçues. Un seul prestataire en groupement (Cabinet de curiosité pour le paysage). Coût du plan de paysage principal de 60 k€ + plan de paysage du PNP 25 k€. Territoire de 46 communes, une seule CC depuis 2017.

Temps de concertation importants globaux et spécifique au plan de paysage.

### ***PNR de Millevache***

Articulation entre le plan de paysage et l'ébauche d'un observatoire photographique. Marché unique avec deux lots (1 PP, 1 OPP), avec combinaison possible ou pas des prestations. 4 offres pour le seul PP, 4 offres pour le seul OPP et 4 offres pour les deux lots. Au final deux prestataires distincts mais devant travailler ensemble. Réunion de lancement en Février. Cahier des charges élaboré pendant 1 an. Budget 26 k€ TTC pour le PP et 15 k€ TTC pour l'OPP. Avec des prestations complémentaires, le budget global est de 50-60 k€. Sans compter le temps de travail du chargé de mission. Difficulté de mobiliser des fonds sur le paysage auprès des élus.

Plan de financement combinant différentes aides.

### ***Bocage bressuirais***

Territoire engagé dans un PLUi. Besoin essentiel de reconnaissance paysagère (diagnostic-enjeux), d'où l'engagement dans ce processus. Cahier des charges de ce fait en 2-3 mois.

Prestataire spécifique pour le paysage, coût 90 k€ (marché spécifique dans un programme global). BE ensemblier et autres BE « thématiques » pour le PLUi.

Le plan de paysage est allé au-delà des besoins liés au PLUi en investiguant d'autres sujets.

### ***Mellois-en-Poitou***

CC récente liée au regroupement de 2017. Territoire rural 1 300 km<sup>2</sup>. Paysage perçu en tant

qu'élément fédérateur. COPIL en cours de constitution. Plusieurs enjeux dont transition énergétique (parcs éoliens existants ou en projet), Pays Art et Histoire en renouvellement.

Ancien plan de paysage de 2002 ressemblant plus à une charte (pas d'OQP).

CCTP finalisé pour le printemps, choix prestataire à l'automne, avec en perspective un diagnostic avant les élections de 2020.

## **PNR Haut-Languedoc**

### **Plan de paysage de Minerve**

Nouvelle charte du PNR en 2012, avec des références paysagères (définition des unités paysagères sur l'ensemble du parc). Il est envisagé que le territoire du PNR soit couvert par des plans de paysage / des chartes avant 2027.

Etude de fréquentation sur Minerve en 2012 en site Natura 2000 (animation DOCOB par le PNR). Pays Haut-Languedoc et Vignoble s'est lancé dans une OGS en 2013-2014.

Gouvernance particulière avec Pays copilote, du fait des différents périmètres (50 % des communes hors PNR).

Pas retenu dans l'appel à projet 2015. Partenariat DREAL/Région/Département/PNR pour lancer un plan paysage sur ce territoire (réflexion paysagère). Coût 65 k€ TTC pour 10 communes. Huit réponses à l'AO. Prestataire retenu sans expérience de plan de paysage (Eskis paysagiste) mais connaissance du territoire. Mission de conseil architectural auprès des communes en premières phases (1j/semaine). Territoire sans document d'urbanisme (RNU / carte communale). Equipe paysagiste, botaniste, architecte, sociologue.

Gros enjeux locaux (éolien, espaces de nature). Mobilisation des différents chargés de mission du PNR. Organisations d'ateliers (environ 20 personnes), communication par voie de presse et page Facebook. Grosses attentes en cartographie, ces cartes servant pour l'OGS.

Volet concertation essentiel compte tenu des carences territoriales. Conscience locale du paysage, du fait de l'attachement des élus pour le territoire / l'œnotourisme.

Actuellement phase OQP. Finalisation avant septembre 2019. parmi les livrables, un cahier de recommandations architecturales sera produit.

### **Plan de paysage Montagne Noire – vallée du Thoré**

Pas retenu dans l'appel à projet 2018 du fait d'un problème de périmètre. Besoin de redynamisation d'une vallée industrielle textile, perte de population. Infrastructure importante avec trafic PL important. Réflexion à l'échelle du bassin de vie.

Possibilité de lancement du plan de paysage en 2019 en intégrant un territoire plus large avec 4 communes hors PNR (Saint-Ferréol).

## **SYSDAU**

Aire métropolitaine bordelaise, 98 communes. Forte pression urbaine, + 20 000 habitants / an, + 12 000 emplois / an. Sens des protections prévues par le SCOT mais pour servir de base à des projets. Grande qualité paysagère du territoire.

Pas de consultation d'un prestataire unique mais recherche d'un assemblage de compétences (naturalistes, archéo-géographe, hydro-géo-morphologue,...). Production d'un socle de connaissances partagées qui sera le support des projets de territoire. Appui depuis 2016 de l'agence d'urbanisme, contrat de recherche avec l'université, l'école du paysage, collaboration avec le PNR des Landes de Gascogne, le département, la région. Création d'un poste spécifique (urbaniste-paysagiste) au SYSDAU pour le pilotage des études.

Les OQP ont une vision opérationnelle, avec recherche d'une adhésion des professionnels de l'aménagement pour la mise en œuvre concrète.

Mi 2018, préparation des projets « agro-urbains ». Quatre entrées principales (biodiversité, économie agricole, lisières urbaines, patrimoine/histoire.

2019, phase de construction des projets pour associer les élus.

De nouvelles compétences seront mobilisées (énergie/climat, photographie, sociologie, paysagiste, aménageur).

Gouvernance par une commission syndicale composée de techniciens et d'élus. Organisation d'ateliers participatifs des socio-professionnels. Pas encore de participation du « public ». peut-être au travers d'un conseil de développement (inspiration du Canigó ?).

Échéance fin 2019 en lien avec le PCAET. Les lieux de projets sont bien définis par le SCOT, en interface avec les grands ensembles paysagers..

Le coût du plan de paysage est évalué à 80 k€, 50 % étant représentés par le poste d'animation de l'urbaniste-paysagiste recrutée. Les expertises sont peu coûteuses.

Prévisions d'OAP agricoles constituant des contributions aux documents d'urbanisme.

## **Suites et format du club inter-régional**

Il est prévu que la prochaine rencontre se déroule en juin 2019 ou à défaut à la rentrée 2019, en septembre.

Le format proposé avec des présentations spécifiques et un échange libre entre territoires convient aux différents participants. Le travail autour de « thématiques », tel que cela était envisagé initialement, n'est pas abandonné mais devra correspondre aux attentes des territoires.

## Participants

Territoire / plan de paysage	Lauréat PP	Nom du participant
Grand Site de France Canigó	2015	Florian CHARDON
Pays Marennes-Oléron	2015	Marianne RULLIER <i>en visio</i>
Lomagne gersoise	2015	Nicolas DARCANGE <i>excusé</i>
CC Aure-Louron	2015	Laurent BAZERQUE <i>excusé</i>
PNR de Millevaches	2017	Florence LEPLE <i>en visio</i>
Pyrénées Vallées des Gaves	2017	Clémentine ROUZAUD
Vallée de l'Hérault	2017	Mathilde COTA
Aire métropolitaine bordelaise	2017	Sylvia LABEQUE
		Luana GIUNTA
Bocage bressuirais	2017	Anne FONTENEAU <i>en visio</i>
CC du Thouarsais	2017	Morgan LE BOT <i>excusée</i>
SM du Pays de l'Agenais	2018	Julie DEROY
CC Mellois en Poitou	2018	Aurore CHEMINADE
PNR Pyrénées ariégeoises	2018	Laure CHEVILLARD <i>excusée</i>
PNR du Haut-Languedoc (hors AAP)		Amélie-Madeleine GUERS
DDT		Pascale LASSERRE - DDT des Hautes-Pyrénées
		Jean-Luc LESTRUHAUT DDT du Lot-et-Garonne
		Thierry BUISSIERES - DDTM de Gironde <i>excusé</i>
		Nathalie CABRIE - DDT du Lot
CEREMA		Bénédicte BAXERRES (Sud-Ouest)
		Bastien EXBRAYAT (Méditerranée)
DREAL Nouvelle Aquitaine		Sophie DE STOPPELEIRE (référente paysage régionale)
		Bruno LIENARD (chef de division sites et paysages)
		Auréli BERGER (inspectrice des sites Charente-Maritime)
DREAL Occitanie		Sylvie BROSSARD-LOTTIGIER (Cheffe de division sites et paysage)
		Isabelle JARDIN (CMT-IS Gers)
		Geneviève SASIA (CMT-IS Hautes-Pyrénées)
		Alain GUGLIELMETTI (référent paysage régional) animateur

## Pièces jointes

Présentation DREAL/CEREMA

Présentation Bocage Bressuirais/

Présentation Canigó